

R. SI
7.10.13

Analyse n° 2

Eléments de correction – Analyse Lahire/Boutet Français de scolarisation/langage ordinaire

TEXTE 1 :

Texte 1: Bernard Lahire: *La Raison scolaire: école et pratiques d'écriture, entre savoir et pouvoir*, Presses universitaires de Rennes, 2008, pages 102-103.

Constat: B. Lahire part d'un questionnement sur le mode de fonctionnement des élèves qui trouvent acceptables des discours jugés incompréhensibles par des enseignants.

Les discours des élèves présupposent :

- Un auditoire dans un contexte immédiat
- Des expériences et savoirs plus ou moins partagés

Le discours s'appuie sur une situation immédiate d'énonciation (avec force gestes, mimiques, intonations, onomatopées) et un passé/savoir censés être partagés. C'est ainsi qu'il peut fonctionner par petites touches apparemment sans rapport les unes avec les autres, où l'attitude physique du locuteur a autant d'importance que son verbe.

Ce discours ne représente que la partie émergée d'un iceberg dont la partie immergée serait les situations globales évoquées, le passé, les expériences vécues, implicitement évoquées et que l'interlocuteur doit reconstruire, d'où le sentiment de pauvreté devant le langage utilisé voire d'incohérence.

Remise en cause des analyses structuralistes qui concentrent leur attention sur la forme et les structures verbales. Il faut appréhender la logique sociale de ces pratiques langagières plus complexes qu'il n'y paraît.

Enjeu et proposition

1° Pour éliminer l'implicite dans ces récits (de faits imaginaires ou réels) il faut que l'élève entretienne un autre rapport aux situations, histoires, événements racontés...

Il doit les reconstruire en utilisant le récit verbal explicite : passer de l'implicite à l'explicite (cf doc 1) : il doit organiser les mots du langage de sorte que la situation apparaisse comme la construction de son discours.

=> « Les élèves doivent reconstruire explicitement, verbalement les faits plutôt que de produire une parole qui les présuppose »

2° Autre rapport à la situation immédiate d'énonciation exigé également. L'élève doit suppléer aux gestes, mimiques, mimes divers (« comme s'il y était »), la narration et la description verbales, explicites là encore.

REFORMULATION :

- Le texte de B. Lahire s'appuie sur une analyse de la langue des élèves pour proposer des pistes d'action pédagogique.
 - Réflexion sur l'articulation entre « langue de la maison » et « langue de l'école » dans l'enseignement de l'oral. Cette réflexion permet d'en situer les enjeux.
 - Lahire éclaire en quoi ces deux langues s'opposent.
 - Constat sur l'oral et signalement des erreurs à éviter.
- Ce langage parlé se caractérise par son ancrage dans le vécu et fonctionne sur l'implicite en négligeant d'indiquer les rapports logiques. Les élèves qui l'utilisent s'appuient massivement sur les contextes sociaux, sur une expérience supposée partagée et laissent à leur interlocuteur le soin de reconstruire le sens.

- 18.51
21.01.1
- L'oral scolaire
- Lahire affirme que cette focalisation sur l'utilisation de la langue par les élèves, ignorante des aspects contextuels ou sociaux du langage, ne peut que déboucher sur le constat de sa pauvreté formelle sans en percevoir la complexité.
 - Lahire recommande aux enseignants d'essayer de comprendre le rapport que les élèves entretiennent avec le langage plutôt que de stigmatiser leur utilisation de la langue. A l'analyse structurale portant sur les formes de la langue, il marque sa préférence pour une analyse pragmatique qui permet de comprendre la complexité de la langue parlée.
 - Cependant, Lahire évoque également tout ce qui incombe aux élèves eux-mêmes. L'élimination de l'implicite dans leur discours leur impose une véritable reconstruction qui implique une modification de leurs rapports non seulement au langage mais aussi avec les événements racontés et la situation d'énonciation. Ils doivent comprendre que c'est le langage qui fait exister la situation et ils doivent aussi devenir capables d'accorder une importance particulière à l'organisation verbale.

Texte 2

Texte 2: Josiane Boutet: «I parlent pas comme nous. Pratiques langagières des élèves et pratiques langagières scolaires », in *Enjeux*, n° 130 (Ville-Ecole-Intégration), septembre 2002.

- Le « français scolaire » est un langage normé (J. Boutet cite F. François qui parle de « surnorme ») qui refuse tout écart langagier d'ordre social ou dialectal.
- Le français scolaire tend à être coupé du réel à la fois sur un plan pragmatique puisque l'on parle d'un texte, d'un objet, sans avoir agi sur les propriétés de cet objet, et sur le plan énonciatif car les énoncés sont souvent décontextualisés. L'objectif à atteindre est de faire parvenir à un français écrit littéraire.
- J. Boutet cite l'exemple d'une classe de CP issue d'un quartier favorisé de Paris et montre à quel point, par les questions de l'enseignante, l'oral est dominé par la pratique de l'écrit. La norme langagière est celle de l'écrit décontextualisé.
- L'adulte est centré sur l'écrit: constat d'opposition entre l'énonciation écrite où il est nécessaire de verbaliser tous les éléments et l'énoncé oral souvent inachevé car ancré dans la situation de communication.
- Il s'agit de comprendre la place et la fonction respectives de l'oral et de l'écrit dans l'institution scolaire. Nécessité de s'interroger sur cette indistinction entre le français écrit littéraire et un français scolaire parlé, sur cette volonté de conformer l'énonciation orale aux règles de l'énonciation écrite, justifiables par une forte pression sociale exercée sur les enseignants afin que les élèves entrent au plus vite dans la littérature.

REFORMULATION :

- J. Boutet considère que l'oral est soit réduit au seul oral en situation, soit falsifié par une « surnorme » artificiellement empruntée à la langue écrite.
- L'oral en situation est en général court et peu structuré, surtout dans les dialogues entre élèves à propos de référents présents, lesquels induisent une langue relativement pauvre, avec de nombreux déictiques, des phrases simples et lacunaires où le geste supplée souvent le mot d'autant plus que ce qui est nommé est vu par tous les interlocuteurs au moment même de l'énonciation.
- Boutet montre encore comment, au cours de l'observation collective d'un livre, un enseignant force les élèves à renoncer à la syntaxe de l'oral, légitime dans ce contexte, en lui substituant une syntaxe de l'écrit inappropriée car totalement hors contexte.
- Quel oral pour l'écrit ? Un oral qui fonde la réussite des élèves sur la mise en place d'une interaction de la langue orale et de la langue écrite dans des activités scolaires.

Texte 1: Bernard Lahire: *La Raison scolaire: école et pratiques d'écriture, entre savoir et pouvoir*, Presses universitaires de Rennes, 2008, pages 102-103.

Texte 2: Josiane Boutet: « I parlent pas comme nous. Pratiques langagières des élèves et pratiques langagières scolaires », in *Enjeux*, n° 130 (Ville-Ecole-Intégration), septembre 2002.

Question: Analysez, en référence aux textes 1 et 2, ce qui caractérise le français de scolarisation par rapport au langage ordinaire des enfants.

Plan en deux parties :

1. Constat: Un écart de normes entre le français oral et le français écrit

- Le français scolaire est d'après Josiane Boutet un langage normé qui refuse tout écart langagier d'ordre social ou dialectal (1). Il tend à être coupé du réel à la fois sur un plan pragmatique (2) puisque l'on parle d'un texte, d'un objet, sans avoir agi sur les propriétés de cet objet, et sur le plan énonciatif car les énoncés sont souvent décontextualisés (3). L'objectif du travail sur l'oral est de faire parvenir les élèves à s'exprimer dans un français écrit littéraire.

Or il se trouve selon Bernard Lahire que le langage parlé des élèves se caractérise justement surtout par son ancrage dans le vécu et fonctionne sur l'implicite en négligeant d'indiquer les rapports logiques. Les élèves qui l'utilisent s'appuient massivement sur les contextes sociaux, sur une expérience supposée partagée et laissent à leur interlocuteur le soin de reconstruire le sens (T1): le discours s'appuie donc sur une situation immédiate d'énonciation avec force gestes, mimiques, intonations, onomatopées C'est ainsi qu'il peut fonctionner par petites touches apparemment sans rapport les unes avec les autres, où l'attitude physique du locuteur a autant d'importance que son verbe.

- J. Boutet (T2) cite ainsi de son côté l'exemple d'une classe de CP issue d'un quartier favorisé de Paris et montre à quel point, par les questions de l'enseignante, le travail sur l'oral est dominé par la norme langagière de l'écrit décontextualisé, alors que toutes les réponses des enfants sont liées au contexte de la situation d'énonciation: « Comment tu le sais? – Ben, ça se voit! »
- TRANSITION: Ce discours oral s'appuyant sur un référent présent, apparaît comme court, peu structuré, pauvre (J. Boutet). Ce discours oral ne représente que la partie émergée d'un iceberg dont la partie immergée serait les situations globales évoquées, le passé, les expériences vécues, implicitement évoquées et que l'interlocuteur doit reconstruire, d'où ce sentiment de pauvreté voire d'incohérence souvent ressenti devant le langage utilisé par les élèves. (T1 – B. Lahire).

2. Enjeux et propositions: Oral et écrit, deux fonctions distinctes et complémentaires

- L'adulte centré sur l'écrit demande ainsi de verbaliser tous les éléments d'une histoire et l'énoncé oral lui apparaît souvent comme inachevé car ancré dans la situation de communication (T2 – J. Boutet)
B. Lahire affirme de son côté que cette focalisation sur l'utilisation de la langue par les élèves, ignorante des aspects contextuels ou sociaux du langage, ne peut que déboucher sur le constat de sa pauvreté formelle sans en percevoir la complexité (T1).
- B. Lahire recommande ainsi aux enseignants d'essayer de comprendre le rapport que les élèves entretiennent avec le langage plutôt que de stigmatiser leur utilisation de la langue. A l'analyse structurale portant sur les formes de la langue, il marque sa préférence pour une analyse pragmatique qui permet de comprendre la complexité de la langue parlée.

J. Boutet explique quant à elle qu'il s'agit en effet de comprendre la place et la fonction respectives de l'oral et de l'écrit dans l'institution scolaire. Il est nécessaire de s'interroger sur cette indistinction entre le français écrit littéraire et un français scolaire parlé, sur cette volonté de conformer l'énonciation orale aux règles de l'énonciation écrite, justifiables par une forte pression sociale exercée sur les enseignants afin que les élèves entrent au plus vite dans la littérature.

- Quel oral pour l'écrit ? Il s'agit avant tout selon Josiane Boutet de travailler un oral qui fonde la réussite des élèves sur la mise en place d'une interaction de la langue orale et de la langue écrite dans des activités scolaires.
Si l'on veut d'autre part, ajoute Bernard Lahire que les élèves éliminent l'implicite dans leur discours, il leur faut opérer une **véritable reconstruction** (« **en construisant les mailles verbales d'un filet : le filet verbal explicite** » (1)) **qui implique une modification de leurs rapports non seulement au langage (2) mais aussi avec les événements racontés et la situation d'énonciation (3). Ils doivent comprendre que c'est le langage qui fait exister la situation et ils doivent aussi devenir capables d'accorder une importance particulière à l'organisation verbale (T1).**

Conclusion :

Bernard Lahire insiste dans son texte sur l'importance du contexte et Josiane Boutet tout particulièrement sur le rapport à la norme. Le premier se plaît à donner des conseils pour faire en sorte que les élèves tendent vers un langage reconstruit selon les normes de l'écrit tandis que Josiane Boutet veut laisser toute sa place à l'oral, participant de la réussite des élèves à côté des activités centrées sur l'écrit.